

L'ACS a le plaisir de vous convier, en partenariat avec
Occitan Archerie 83, le Crédit Agricole de Six Fours et Cap Couleurs au
Tir en salle 2 X 18m sélectif aux Championnats de France
Dimanche 26 janvier 2020



Gymnase Robert PERPES, stade de la Guicharde, 295 Avenue du stade 83110 Sanary
Perdu : 06 47 05 06 74

Jour	Ouverture greffe	Entraînement (2 volées)	Début des tirs
Dimanche	Départ 1 : 08h00	08h45	A l'issue
	Départ 2 : 13h15	14h00	A l'issue

Échauffement libre pendant 35 minutes après l'ouverture du greffe, rythme de tir : volées de 3 flèches en A – B / C – D

Arcs à Poulies	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Trispot vertical de 40 <i>*Végas</i> sur demande
Arcs Classiques	<i>Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3</i>	Trispot vertical de 40 Blason 40 ou <i>*Végas</i> sur demande
	<i>Benjamins et Minimes</i>	Trispot vertical de 60 Blason 60 sur demande
	<i>* Poussins (le dimanche matin uniquement)</i>	Blason de 80/H110
Arcs Nus	<i>Scratch (Juniors - Séniors 1 à 3)</i>	Blason de 40 Trispot ou <i>*Végas</i> sur demande
	<i>Cadets</i>	Blason de 60 Trispot 60 sur demande

* Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux)
**Le tir sur blason Végas est également sélectif*

Résultats et récompenses : Vers 17h45, suivis du pot de l'amitié

Présentation obligatoire licence 2020 avec photo (à défaut pièce d'identité et certificat médical)
Tenue sportive décente conformément la réglementation FFTA

Préinscription obligatoire au plus tard le **22/01/2020** minuit à : acs.concours@yahoo.com

Confirmation d'inscription systématique par retour de mail - Pas d'inscription par téléphone ni sms

Règlement sur place : Tout désistement non justifié après la date de clôture des inscriptions
entraînera le règlement obligatoire au club

Engagement : Adultes 1 tir 10 €, 2 tirs 18 € - Jeunes et Juniors 1 tir 8 €, 2 tirs 14 €

